#126
AVRIL-MAI 2017

LES MOLIÈRES BULLETIN MUNICIPAL

www.lesmolieres.fr

Élections présidentielles et votation "communes citoyennes",

aux Molières, le 23 avril, on peut voter 2 fois !

- **VOTATION DU 23 AVRIL :** votre **bulletin de vote** dans ce numéro !
- **COURT-VOITURAGE** : partenariat de la commune avec l'application **Karos**
- **ÇA BUTINE AUX MOLIÈRES !** les apiculteurs et le C.E.T.A. **Mellifera**

4-12 Retour sur images

14 Travaux

15 Conseil municipal

16-17 AGENDA détachable

18-19 Bernard Jullemier...

20 **Karos**, le court-voiturage

22-23 Que Choisir ? Mieux s'informer

24-25 **VOTATION** CITOYENNE DU **23 AVRIL**

27 Infos municipales en bref

28 Le C.E.T.A. **MELLIFERA**

30 Mots-croisés

LES MOLIÈRES BULLETIN MUNICIPAL www.lesmolieres.fr

Directeur de la publication : **Yvan LUBRANESKI**
Conseillère municipale déléguée à la communication : **Florence HANNA**
Impression : **Grenier** / Photos : **Jean-Luc SER**
Secrétariat de rédaction : **Laura BAUM**

Ont participé également à ce numéro : Élisabeth LE BOULANGER, Sylvie TRÉHIN, Frédérique PROUST, Marc PRABONNAUD, Stéphane MIOT, Jean-Paul GRUFFEILLE, Alexandre VABRE, Joël PRINCE, Jeannik MARCAULT, François JAKOB, Julien PERRIN, Claude GUILLEMIN, Hélène POUZOULLIC, Marie-Pascle JULLEMIER, Clémentine GUILLOUX, ainsi que l'ensemble des distributeurs bénévoles de ce bulletin, et celles et ceux que nous aurions oubliés : d'avance merci aussi à eux.

N°126
Imprimé sur papier recyclé
NORMES APPLIQUÉES
ISO 14001
Imprim'vert
Print'environnement
FSC
PEFC France.

Respecter l'ensemble des régles républicaines et institutionnelles, et exercer résolument son droit de vote à toutes les élections, n'empêchent nullement d'avoir une totale liberté de pensée.

Personnellement, je ne me suis jamais satisfait de l'élection du président de la République au suffrage universel direct.
Cette élection donne l'illusion de nous rapprocher de celle ou celui qui occupe cette fonction, mais en fait elle nous en éloigne.

C'est pourquoi depuis 1 an j'ai lancé avec d'autres une démarche appelée « **Communes Citoyennes** », qui est un laboratoire citoyen où chacun est écouté avec bienveillance, où nous échangeons et réfléchissons à livre ouvert sur l'avenir de notre société.

Cette démarche s'est accompagnée de la création de plusieurs **comités consultatifs** pour engager les habitants sur des projets concrets.
L'échelle de la commune est une bonne échelle, c'est la **cellule de base de la démocratie**.

Et, si nous sommes de plus en plus nombreux, élus locaux, à prendre conscience de la nécessité de cette co-construction citoyenne pour réhabiliter la politique et créer les conditions d'une démocratie réelle, le législateur, lui, enchaîne des réformes qui nous propulsent dans des espaces où la voix des citoyens est de plus en plus diluée.
À l'image de l'élection présidentielle, une sorte de centralisation, de concentration, plutôt que de mutualisation ou de coopération, nous démunit au lieu de nous enrichir.

Au-delà de l'élection présidentielle, nous avons donc dans les mois à venir **un gros travail pour inverser ce processus déshumanisant.**

À titre d'exemple, il paraîtrait qu'un projet de loi a commencé à être travaillé en silence pour instaurer en 2020 l'élection du président de l'intercommunalité au suffrage universel direct, faisant passer au second plan l'élection municipale, avec le risque de transformer nos élus municipaux en simples agents de l'intercommunalité.
C'est exactement la même illusion qui mine l'élection présidentielle et nous éloigne en fait de la chose publique.

Le candidat qui pense que 6000 communes en France, ce serait amplement suffisant, n'aura pas ma voix.
Celui qui veut affaiblir l'autonomie fiscale des communes et leur demander de réduire leur nombre d'agents, n'aura pas ma voix non plus.
Votez aussi par conviction et non par stratégie pour nous permettre de **remettre en mouvement notre pays à partir du local !**

Participez aussi à la **votation préparée par vos amis, vos voisins,** du comité local **Communes Citoyennes**, où il n'est pas d'autre enjeu que de faire comprendre **notre besoin de projets de société** et notre saturation de "vieille politique". (voir p.24)

Et parce que, malgré toute la liberté de penser et de faire, qu'il faut exercer, **il ne faut laisser sa voix à personne**, au second tour, malgré les difficultés de choix qui pourraient surgir, je prendrai sans trembler le bulletin de vote du candidat le moins pire.
Quelle que soit la gueule de bois du 8 mai au matin, je n'aurais pas participé à la sélection du pire, par colère ou désertion.

Yvan LUBRANESKI
Maire des Molières
Président des Maires Ruraux de l'Essonne

• RETOUR SUR IMAGES

Ça s'est passé aux Molières...

20 février : **sensibilisations autour du théâtre masqué**

En amont des représentations qui ont eu lieu début mars à Limours dans le cadre des Hivernales 2017, les artistes de la compagnie du *Théâtre du Kronope* ont animé des sensibilisations autour du théâtre masqué, dans les classes de CE2, CM1 et CM2.

3 mars : **visite à Robert Usseglio**

Les enfants des commissions "Culture & Fêtes" et " Sports & Loisirs" du **Conseil Municipal des Enfants** ont rendu visite à **Robert Usseglio**, un ancien des Molières, qui confectionne depuis déjà plusieurs dizaines d'années le "bonhomme carnaval" qui est brûlé chaque année dans le parc du Paradou à la fin du défilé de notre **carnaval des enfants**.
Robert est très âgé et nous dit que c'est peut-être la dernière fois qu'il participera... Cela a beaucoup impressionné les enfants, et Robert a été ravi de les accueillir et de leur faire quelques blagues de son goût.
Ils ont participé à bourrer le pantalon du bonhomme de paille et ont donné un autre rendez-vous à Robert pour finir le bonhomme avant le carnaval.

La nouvelle aire de jeux

Sélectionnée par les enfants de la commission "Sports & Loisirs" du Conseil Municipal des Enfants, ce parcours d'agilité vient compléter les offres de loisirs autour de la salle du Paradou et des écoles : le citystade créé fin 2014 et le terrain d'évolution.
Le principe était inscrit dans les orientations du projet municipal 2014-2020.
Ces modules ludiques pour nos petits grimpeurs pourront aussi servir de base aux assouplissements des coureurs de fond sur leur chemin.

3 mars : **Lancement du Méli-mélo**

Encore cette année, les danseuses de l**a section de danse de Sports & Loisirs des Molières** se sont produites à l'occasion du lancement du festival associatif, dans la salle de la maison de la Communauté de Communes du Pays de Limours.

Ambassadrices du dynamisme moliérois, elles ont été chaleureusement applaudies par les personnalités présentes, ainsi que par une partie des **résidents des "Tout-petits"** venus exposer leurs oeuvres créées en atelier **art-thérapie** avec Jacques Huberdeau et Jean-Pierre Bardoux.

3 mars : Visite guidée du **Musée Raymond Devos**

« Être raisonnable en toutes circonstances ? Il faudrait être fou » disait l'artiste.

Et de fait, dès que l'on franchit le seuil de cette demeure, comme par magie, les trente curieux que nous étions se sont retrouvés projetés dans un univers de poésie, de fantaisie et de musique. C'est comme si l'air que nous respirions dans chaque pièce, nous insufflait, nous inoculait un germe de rire, d'humour mais aussi de rêves.

Tout est rassemblé dans cette demeure pour nous faire découvrir ou redécouvrir ce baladin des mots, ce farceur ambulant.
De nombreuses photos et témoignages de personnes l'ayant connu, des livres et de petits objets, un bric-à-brac organisé se mêlent à ses costumes et accessoires de scène, à ses nombreux instruments de musique.
Le plus touchant pour moi fut de remarquer en belle place dans son bureau reconstitué à l'identique, au milieu de jouets anciens, un train électrique... celui qu'il n'a jamais reçu dans son enfance modeste et qu'il s'est enfin offert avec ses premiers succès.
Rares sont les endroits comme celui-ci où le patrimoine matériel vous transporte en un éclair vers l'imaginaire, l'immatérialité de cet artiste aujourd'hui disparu.
Dès que nos yeux se posent sur un objet de sa vie, que sa voix omniprésente tout au long de l'exposition nous transperce, perlent des souvenirs émus ou des fous rires.

Après les nourritures spirituelles, les nourritures terrestres !
Le CCAS des Molières convia tous ces visiteurs enthousiastes à partager au Point Bar, un goûter offert par la commune.
Merci à Benjamin pour son accueil et merci à notre boulanger pour ses tartes succulentes.

Un tel succès nous a conduit à organiser **une seconde visite guidée** au musée Raymond Devos le **vendredi 28 avril à 15h30**.
Vous trouverez les conditions d'inscriptions sur les affiches chez les commerçants ainsi que sur *lesmolieres.fr*
Inscrivez-vous, il reste des places disponibles !

Élisabeth Le Boulanger
Conseillère municipale déléguée aux Aînés

• RETOUR SUR IMAGES

Ça s'est passé aux Molières... suite...

4 mars : **Les Hivernales** à La Scène

Action culturelle portée à l'échelon intercommunal, Les Hivernales permettent chaque année de proposer à moindre prix un spectacle de grande qualité joué à **La Scène** (Limours), en amont duquel des **séances de sensibilisations** financées par la Communauté de Communes ont lieu **dans les écoles** du territoire (voir page 4).
Après le hip-hop en 2016, c'était au tour du théâtre masqué cette année, avec la Compagnie du *Théâtre du Kronope*, venue d'Avignon.
Et l'on nous murmure que des marionnettistes exceptionnels viendraient en 2018...

Yvan Lubraneski, vice-président Culture à la CCPL, et Gilles Cuche, directeur des Hivernales.

14-31 mars : première **boutique éphémère**

Durant trois semaines, la première session de "boutique éphémère" aux Molières a été animée par deux créatrices et une masseuse professionnelle.
La salle d'exposition de l'Espace Culturel & Associatif s'est transformée et nous avons pu y être accueillis avec un thé ou un café dans une ambiance sympathique.
Une initiative à renouveler... encore bravo à **CILKEY CRÉATION**, **LA FONTAINE AUX DÉCOS** et **SABRINA**.

11 mars : **Prix de Lecture des Ados** à la médiathèque

Présentation du projet par les ados :
"Stéphane Miot, Sylvie Tréhin et Frédérique Proust nous ont proposé de participer à un groupe de lecture dont le but était de promouvoir la lecture autour de nous et notamment auprès des plus jeunes. Le but était de choisir notre livre préféré et de décerner notre «PRIX DES ADOS ».
Anik Incerti, conteuse, est venu nous présenter les 16 livres. Nous avons chacun lu de notre côté ces livres puis nous nous sommes retrouvés à deux reprises afin de partager nos sentiments et d'échanger nos idées. À l'issue de notre troisième réunion, nous avons choisi notre livre préféré et avons construit notre argumentation."

Les adolescents ayant participé à ce projet ont présenté le livre le samedi 11 mars à la médiathèque devant un public attentif. La restitution de leur travail a été saluée. Ce livre sera déposé à la médiathèque d'ici peu avec l'argumentation préparée et présentée par les ados.

Je tiens vivement à remercier Paul, Eliot, Sarah, Antoine, Marianne H, Anna, Marianne B, Laura et Clément qui ont participé à ce projet.

Stéphane Miot
Conseiller municipal délégué à la Jeunesse

19 mars : **Cérémonie** du **Cessez-le-feu en Algérie**

Reconnue officiellement en 2012, la date du 19/03/1962, correspondant au Cessez-le-feu qui met un terme à la guerre d'Algérie, est commémorée aux Molières tous les 19 Mars à 16h.
La commune des Molières n'ignore pas que de nombreux faits en Algérie ont eu lieu dans les semaines et les mois qui ont suivi cette date, et leur attache une aussi haute importance que cette date symbolique.

Parmi les 30 000 soldats français partis au front et qui ne sont jamais revenus, trois Moliérois ont leurs noms inscrits sur notre Monument aux Morts :

Maurice AUDIN, **François DULAC** et **Rémy ZACOSZEK**.

À l'occasion du 50ème anniversaire, en 2012, Monsieur Joël Mancion (Maire 2008-2014) avait exprimé la nécessité de cette commémoration.

Courant 2015, Monsieur Yvan Lubraneski, Maire des Molières, a repris contact à ce sujet avec La **Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie (FNACA)**, qui a financé une **stèle commémorative, placée face à l'inscription des trois Moliérois morts pour la France**, où l'on peut lire : "Les Molières se souvient".

Ce 19 mars 2017, Yvan Lubraneski a rappelé que la participation, avec l'appui des enseignants de l'école élémentaire, avec les membres du Conseil des Sages et du Conseil Municipal des Enfants, est très importante le 8 mai et le 11 novembre.
"*Passé le centenaire de la guerre de 14-18, la commune pourra accueillir une exposition sur la Guerre d'Algérie, début 2019, afin de sensibiliser notamment les enfants sur cette sombre période, et de les inviter à participer ensuite à la commémoration du 19 mars 1962.*"

Symboliquement, la jeune Anna et son amie d'origine algérienne, ont déposé ensemble la gerbe de la commune.

• RETOUR SUR IMAGES

Ça s'est passé aux Molières... suite...

20 mars : **petit déjeuner avec les étrangers** aux portes de la Préfecture d'Évry

Yvan Lubraneski a participé à ce petit déjeuner pour la dignité des personnes, à l'initiative notamment du **Réseau Éducation Sans Frontières**, de **la Cimade**, de la **Ligue des Droits de l'Homme**, et du **Secours Catholique**.
L'objectif était d'alerter sur le scandale des files d'attentes la nuit près de l'entrée de la Préfecture. Étaient également présents Marjolaine Rauze, Maire de Morsang sur Orge, et Brahim Ouarem, Maire-adjoint à Sainte-Geneviève-des-Bois.
Et c'est tout...

21 mars : **mur d'expression** chemin des écoliers

Il y a maintenant un an, l'idée avait germé dans les petites têtes des membres de la commission "cadre de vie & civisme" du **Conseil Municipal des Enfants** : un mur sur lequel on pourrait, dans le village, peindre ou coller tous types d'oeuvres, personnelles ou collectives, librement.

Le long du chemin des écoliers, les propriétaires du mur de clôture ont été sollicités et ont approuvé le principe. Les services techniques ont nettoyé le mur qui était couvert de mousse par endroits.
C'est donc à l'occasion de l'expo photos et arts associés des 25 et 26 mars que l'artiste **K'Roll** qui anime un atelier dans le cadre des activités périscolaires, a couvert le mur avec des **dessins réalisés par les enfants sur le thème des indiens et aussi des flamands roses**. **Jeannik**, qui anime le club photo des Molières, et aussi un atelier NAP, les a pris en photo.

Faites un petit tour par le chemin des écoliers pour admirer le résultat !

24 mars : **permis piéton** aux NAPs

Gendarme à la retraite, vous l'avez peut-être croisé à l'occasion des opérations de recensement en début d'année. **Rémi Berthier** est aussi membre du Conseil des Sages, mais c'est dans le rôle d'instructeur pour le "permis piéton" qu'il a pu éduquer une nouvelle promotion d'enfants aux bons réflexes. Permis officiel **remis en mains propres** par le gendarme Dupuis de la brigade de Limours.

25 mars : 1er rendez-vous du **"Repair Café"**

Un franc succès pour cette initiative proposée par Philippe dans le groupe de travail "transition énergétique" du village.

Ambiance conviviale avec déjà pas mal de "grain à moudre" et du café, bien sûr...

Le groupe va certainement s'étoffer et vous êtes bienvenus dès la prochaine fois !

Il s'est aussi lancé à la recherche d'un atelier qui pourrait être mis à disposition toute l'année chez un particulier pour entreposer les outils et se réunir régulièrement...
À suivre !

+ d'infos :
Philippe Stéphan
atena-ps@wanadoo.fr

• RETOUR SUR IMAGES

Ça s'est passé aux Molières... suite...

25 mars : **atelier d'écriture** des **ados**

En début d'année, la délégation jeunesse, en collaboration avec la délégation culture, a proposé aux adolescents de 6ème et 5ème d'aller voir la pièce de théâtre "**Le Baron de Münchausen**" au Théâtre de Saint Quentin en Yvelines, scène nationale.

Tout le monde est sorti ravi de cette soirée. Dans le prolongement de cette pièce, il a été proposé aux adolescents de participer à un **atelier d'écriture** (proposé et réalisé par des intervenants du Théâtre de Saint Quentin).
Au total, 9 adolescents (2 en 5ème et 7 en 6ème) se sont réunis samedi 24 mars à la médiathèque.
À travers divers ateliers, Douna (responsable de cet atelier) a conduit les participants à s'exprimer sur différents thèmes en jouant avec les mots.
Tout comme le "prix des Ados" (voir p. 6), nous avons savouré un moment très agréable (basculant de moments de fous rires à des moments très touchants) avec nos ados qui se sont tous prêtés au jeu, très simplement.

Le résultat de ce travail sera restitué et affiché à la médiathèque. Notre interlocutrice avec le Théâtre de Saint Quentin, surprise par la qualité des échanges, affichera également cette restitution au Théâtre.

Je tiens à remercier Anna, Marianne H, Paul M, Paul F, Eliot, Johanna, Charlotte, Sarah et Yan Alan pour leur participation.

Merci également à Sylvie TRÉHIN et Frédérique PROUST pour la proposition de ces événements et leur aide précieuse.

Stéphane Miot

25-26 mars : **Expo Photos & Arts z'Associés** au Paradou

Aquarelle, calligraphie, patchwork, photos... plusieurs activités et sections de *Sports & Loisirs des Molières* se sont retrouvées le temps d'un week-end au Paradou pour nous montrer leurs oeuvres.
Avec des légumes, Vincent Vicente nous a offert une sculpture surprenante qui rappelle qu'il n'a pas que des talents de cuisinier !
Les créations des **enfants de l'école**, autour des vitraux et des flamands roses ont également été appréciées, tout comme les photos, choisies pour leur profondeur de champ, ou dans le cadre du **concours autour du thème "relax"**.
Jeannik Marcault, animateur du club, a présenté les résultats du vote et les lauréats du concours 2017.

Les 3 premières photos gagnantes du **concours photo**

1

2

3

CRE-CONCEPT
Conception des parcs et jardins
Création et entretien espaces verts
Paysagiste
Bart
7, rue de la janvrerie 91470 Les Molières
☎: 0975580219 Mobile : 0626048701
E-mail : cre-concept@orange.fr

SAS CUSTODIO
Maçonnerie Générale
Tous corps d'Etats
Isolation Extérieure et Ravalement
01 64 94 68 72
06 84 44 77 69
www.sascustodio.com

AVS VOTRE SERVICE
L'ENTRETIEN INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR DE VOTRE PROPRIÉTÉ
• Elagages
• Revêtements murs et sols
• Electricité
• Plomberie
• Couverture-Démoussage
• Serrurerie
• Peinture
Tous travaux dépannages 24/24 h
S.A.R.L. "A VOTRE SERVICE"
15, Chemin de Corney 91470 LES MOLIERES Tél : 01.60.12.43.31
Volt : 06.85.05.23.31
N° Siret 409 561 719 00017

VEIGA RENOV
Maçonnerie générale
Salle de bain clés en main
06.07.96.38.14
01.60.12.61.46
jose.veiga.manuel@orange.fr
91470 Les Molières

TRAVAUX PUBLICS DE SOISY
TPS
Ensemble, réalisons vos projets
Aménagements urbains, Equipements collectifs, Travaux routiers & particuliers, Equipements industriels & logistiques
TRAVAUX PUBLICS DE SOISY 35, rue de la Ferté-Alais 91840 Soisy-sur-Ecole
www.tpsoisy.fr – Tél. : 01 64 98 03 83 – Fax : 01 64 98 44 10 – Email : tpsoisy@wanadoo.fr

POUR TOUT SAVOIR SUR VOTRE EAU
Rendez-vous sur :
www.lyonnaise-des-eaux.fr
EAU DANS MA COMMUNE
suez

Ça s'est passé aux Molières... suite et fin

26 mars : 20ème **Marche de Printemps** à Forges Les Bains

Sur la proposition d'Yvan Lubraneski, vice-président Culture, Tourisme, Patrimoine et Sport de la Communauté de Communes, et de Marie Chabrier, maire de Forges-les-Bains, cette 20ème édition de la Marche de Printemps intercommunale était sous le signe du partenariat avec **le Parc Naturel Régional** pour la deuxième année, mais pas seulement. En effet, en partenariat avec **Emmaüs Solidarité**, il s'est agi de mettre un éclairage plus positif sur la situation des **migrants au Centre d'accueil de Forges**, qui fut le point de départ et d'arrivée de cette marche. Gagnant pour la 4ème année consécutive, le village de Pecqueuse.
Et grande absence pour tous, celle de Bernard Jullemier...(voir p.18)

31 mars : Rencontre avec **Aude Rondet, pédicure-podologue** du village

« **Être bien dans ses pieds** » - devinette !!!

Qui nous parle de cors, de durillons et de verrues avec élégance ?
Qui nous propose des photos de mycoses et d'ongles incarnés avec doigté et délicatesse,
Qui nous a présenté ses instruments de travail : râpes, ciseaux, fraises et autres gouges avec des commentaires rassurants ?
Qui enfin nous a prodigué sans retenue, ses conseils en matière de soins, d'hygiène et de massage des pieds ?

C'est Aude Rondet, la pédicure-podologue de notre village !

Merci à Aude pour l'ampleur de son travail en amont, pour la qualité de sa présentation claire et très complète. Merci à Aude encore pour son écoute et sa disponibilité envers son auditoire unanimement conquis par son sourire et son sens de la pédagogie.

Pieds égyptiens, pieds grecs ou pieds romains, n'hésitez pas à prendre contact avec Aude, son accueil sans « ségrégation » vous séduira forcément car son professionnalisme n'a d'égal que son empathie et sa douceur.

Élisabeth Le Boulanger
Conseillère municipale déléguée aux Aînés

ECOLE FRANÇAISE D'EQUITATION
Les Molières
01 60 12 22 27

Un Centre Équestre ouvert et innovant

• Cavaliers de tout âge et tout niveaux : pratique classique de l'**équitation** : dressage, saut d'obstacles, cross.
• Nouveau : **activités complémentaires** et variées : enseignement du **polo**, école d'**attelage**...
• Nouvelle activité développée à la montagne (Savoie) : en hiver **ski-joëring** et randonnées dans la neige, en été **raids** et **randonnées en montagne**.
• Le Centre équestre propose aussi ses attelages en **formule calèche pour tous vos événements** (mariages, anniversaires, tournages de films...)

+ d'infos : contact@equitation-molieres.com

Mr FERREIRA à votre service
Pour tous travaux Jardinage & Bricolage
01 60 12 93 89 – 06 03 22 97 82
(possibilité paiement cheque emploi service)

R L E
ELECTRICITE GENERALE
4, Rue de la Janvrerie
91470 LES MOLIERES
Tel: 01.76.91.31.11
Port: 06.08.68.69.01
Mail: rle.elec@gmail.com

TAXIS
Mr. Luis De Sousa
4 rue de Boullay
91470 Les Molières
Toutes distances
Conventionné Sécurité Sociale
Transports personnels, professionnels et médicaux
06 09 61 36 15
01 60 12 52 99

Entreprise Générale du Batiment
M. St GAGAROV
9, rue de Cernay
91470 Les Molières
Tél. : 06 98 57 66 44
Mail : gagarov.stoyan@yahoo.com

Boucherie Charcuterie
CHEVRY II
Papilles d'or 2014
1er Prix Boucherie Papilles d'Or 2014

Boucherie
CHEVRY II
Boucherie - Charcuterie
1, place du marché neuf
91190 Gif s/r Yvette
Tél. 01 60 12 23 36
www.boucherie-eglise-marcoussis.com

Parcours d'agilité, bois du Paradou

Installé par la société Kompan, selon le cahier des charges défini par les enfants de la commission "Sports & Loisirs" du **Conseil Municipal des Enfants**, cette nouvelle aire de jeu a été livrée avec un dallage spécifique que les agents de la commune ont rapidement installé pour laisser **place au jeu !**

parking vélos à l'espace culturel

Que l'on aille chez le médecin, à la médiathèque, à la salle d'exposition ou à la salle polyvalente, on peut maintenant **garer son vélo**.

Pavés rue des Lilas

Création de **bas-côté pavé et reprise cimentée** pour préserver le bon état de l'ouvrage récent de voirie sur lequel les riverains stationnent, et développer le caractère authentique des ruelles en coeur de village.

Des B.R.F. un peu partout

Les B.R.F., ou **bois raméaux fragmentés** : une **méthode naturelle de régénération** et de remise en état des sols par l'utilisation de rameaux de bois verts broyés.
Les agents des espaces verts de la commune mettent en oeuvre cette technique, et sélectionnent actuellement de **nouvelles plantations** (bambou côté espace culturel, remplacement du buis place des Lilas).

Délibérations du **Conseil municipal** du **27 mars** 2017 - extraits*

• SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - ANNÉE 2017

Aide à Domicile en Milieu Rural (A.D.M.R.)	1 000,00 €
Les Oisillons, crêche parentale de Boullay	2 406,00 €
Association Républicaine des Anciens Combattants	70,00 €
Carrefour des Solidarités	800,00 €
Collectif d'artistes – Les ateliers des Fonds d'Armenon	300,00 €
Les amis de l'église Sainte Marie-Madeleine	1 000,00 €
Méli-Mélo	100,00 €
Secours Populaire	300,00 €
Solidarités Nouvelles pour le Logement	2 750,00 €
Sports & Loisirs des Molières	5 000,00 €
Tennis Club des Molières	5 000,00 €
Union Nationale des Combattants	70,00 €

Adoptée à l'unanimité

• SUBVENTION MUNICIPALE AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - ANNÉE 2017
Subvention d'un montant de 35 000 €.
Il y a 3 ans, suite à une clôture d'exercice difficile, le CCAS a décidé d'une part de modifier les allocations allouées aux bénéficiaires, et d'autre part de recentrer ses actions sur l'aide aux familles en difficulté et sur leur accompagnement social.
Le montant sollicité cette année est également réduit car le CCAS a bénéficié d'un don exceptionnel important de la part d'une famille molièroise. Par ailleurs, les dotations attribuées aux Jeunes et aux Aînés pour mener des actions conviviales et de prévention ont été sorties du budget du CCAS pour être intégrées dans le budget général de la commune.
Adoptée à l'unanimité

• AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2016
BUDGET GÉNÉRAL : affectation au compte 1068 – financement de la section d'investissement : 244 058,39 €
Adoptée à l'unanimité

• FISCALISATION DE LA COTISATION HYDRAULIQUE VERSÉE AU S.I.A.H.V.Y.
Par délibération du comité syndical du 15 décembre 2016, les membres du S.I.A.H.V.Y. ont fixé la participation forfaitaire des communes adhérentes, soit pour Les Molières à 31 266,27 €.
Ces sommes peuvent être réglées par un prélèvement fiscal ou par un prélèvement sur le budget général de la commune.
Compte tenu des contraintes budgétaires, la commune des Molières ne peut pas prendre en charge cette cotisation syndicale sur son budget.
Adoptée à l'unanimité

• TAUX D'IMPOSITION - RÔLES GÉNÉRAUX - ANNÉE 2017
Maintien des taux d'imposition sans augmentation.
Adoptée à l'unanimité

• BUDGET GÉNÉRAL DE LA COMMUNE - ANNÉE 2017
Ce budget a pu être préparé sans augmentation des taux d'imposition communaux en 2017 malgré de fortes contraintes financières et notamment la baisse très importante des dotations de l'État.
Sont inscrits, entre autres, à la section d'investissement :
- création d'un espace sportif couvert (la réalisation de cet équipement est conditionnée par l'obtention de subventions),
- réalisation d'un aménagement routier place de la Bastille,
- travaux dans les bâtiments communaux (rénovation et mise en accessibilité notamment à la mairie et à la salle du Paradou),
- études de maîtrise d'œuvre pour la réfection de la rue de l'étang,
- installation d'un second columbarium au cimetière,
- travaux de rénovation sur le réseau d'éclairage public (réalisation d'un audit et remplacement de lampadaires).

Monsieur FABRE a rappelé qu'il convient de poursuivre les efforts afin de pérenniser l'équilibre budgétaire. De même, le remboursement de l'emprunt contracté pour une durée de 15 ans pour financer la construction de l'espace culturel pèse à hauteur de 160 000 € par an.
Budget 2017, total des dépenses et recettes :
1 698 106,96 € pour la section de fonctionnement.
1 043 809,33 € pour la section d'investissement.
Adoptée à l'unanimité

• AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2016 - BUDGET ASSAINISSEMENT
- compte 001 "Excédent d'investissement reporté": 215 264,73 €
- compte 002 "Déficit de fonctionnement reporté": 7 338,11 €

Adoptée à l'unanimité

• FIXATION DU MONTANT DE LA SURTAXE D'ASSAINISSEMENT
Pour assurer le financement de la section de fonctionnement, il est nécessaire d'augmenter la surtaxe d'assainissement qui constitue l'une des seules recettes de fonctionnement qui alimente le budget d'assainissement. Le conseil municipal fixe la surtaxe d'assainissement à 0,78 € / m3 à compter du 1er juin 2017.
Adoptée à l'unanimité

• BUDGET PRIMITIF D'ASSAINISSEMENT - ANNÉE 2017
54 671,48 € pour la section d'exploitation.
251 598,10 € pour la section d'investissement
Adoptée à l'unanimité

• DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (D.E.T.R.)
Demande de subvention au taux maximum soit 50 % d'un montant de travaux plafonnés à 300 000 € H.T. soit une subvention de 150 000 € pour les travaux de construction de l'espace couvert sportif.
Adoptée à l'unanimité

• DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES AMENDES DE POLICE – Aménagement du carrefour de la place de la Bastille.
Montant demandé : 50 % du montant hors taxes de ces aménagements estimés à 66 666,67 € HT soit 80 000 € TTC.
Adoptée à l'unanimité

*Les comptes-rendus complets des Conseils Municipaux sont disponibles sur **lesmolieres.fr** ou en **mairie**.

• Mardi 18 Avril - 20h30
Comité des fêtes, de l'animation & de la culture
Salle polyvalente de l'espace culturel

• Samedi 22 Avril - 9h-12h
Dernière permanence pour inscriptions brocante du 1er mai
Salle du conseil, en mairie

• Dimanche 23 Avril - 8h-20h
Élections présidentielles + votation Communes Citoyennes
Écoles, chemin des Valentins

• Vendredi 28 Avril - 15h30
Visite guidée du Musée Raymond Devos
Saint-Rémy les Chevreuse
Suivie d'un goûter offert à 17h30 au Point Bar
Renseignements et inscriptions :
Élisabeth Le Boulanger 06 75 59 37 32
elisabeth.leboulanger@lesmolieres.fr

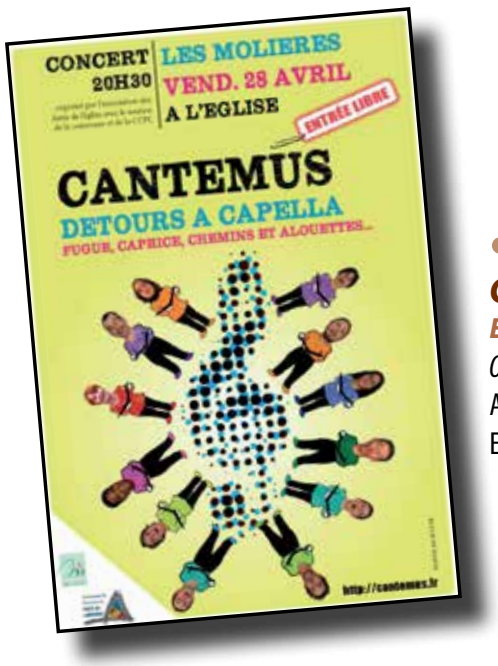

• Vendredi 28 Avril - 20h30
Concert à l'église : CANTEMUS
Église des Molières
Organisé par Les Amis de l'église Sainte Marie-Madeleine
Avec le soutien de la commune et de la CCPL.
ENTRÉE LIBRE, chapeau pour les travaux de l'église

• du Vendredi 28 Avril au Lundi 1er Mai
Fête foraine
Plateau d'évolution des écoles

• Lundi 1er Mai
Foire à la brocante
Grande Rue

Expositions : à l'église et rue des Lilas chez Austin

• Dimanche 7 Mai - 8h-20h
Élections présidentielles, deuxième tour. *École maternelle, chemin des Valentins*

• Lundi 8 Mai - 16h30
Cérémonie commémorative de l'armistice du 8 mai 1945
Devant le Monument aux Morts *(cimetière communal)*
Suivie d'un goûter.

• Jeudi 11 Mai - 20h30
Conseil des Sages *Salle du Conseil, mairie*

• Dimanche 14 Mai - 13h-18h
Course de caisses à savon !
Grande Rue

Animations, voitures de course, surprises, buvette...

Démonstration *par le club de Marcoussis de* ***Street Luge*** *et* ***Gravity Bike***

• MARIE-PASCALE JULLEMIER nous parle de Bernard...

À l'aise partout, d'un contact facile, fédérateur, bricoleur, investi et amoureux de son village, c'était Bernard.

Il nous a quitté en février dernier et après ses proches, c'est tout le village qui accuse le coup.

Natif des Molières, d'une famille établie au village de longue date, son grand-père a été maire de notre commune et ses grands-parents puis son oncle, propriétaires de la ferme d'Armenon.

Il s'implique dans la vie du village dès 1974, en tant qu'élu sous les différents mandats de Claude Guillemin et Joël Mancion jusqu'en 2014.

Il participe au développement avec les constructions de la Cocquetière, du groupe scolaire et des terrains de tennis, il fut le premier président du tennis club pendant une dizaine d'années ; il s'investit également en tant que délégué au SICTOM (Syndicat Intercommunal de traitement des ordures ménagères) de l'Hurepoix.

En parallèle, il mène de front une carrière professionnelle au CNRS et évolue d'un poste de technicien à celui d' ingénieur réseaux.

Bricoleur dans l'âme, il avait toujours un tournevis dans la poche, toujours prêt à donner un coup de main pour de menues réparations. Il aurait très certainement participé sans hésiter au "repair café", nouveau rendez-vous du village dont la 1ère édition a eu lieu le 25 mars dernier.
De par toutes ses activités professionnelles, municipales et associatives, Bernard s'est constitué un vaste réseau de connaissances. Marie-Pascale partage quelques anecdotes de retrouvailles inattendues de connaissances lors de voyages à l'étranger, par exemple lors de la visite d'un temple égyptien ou encore sur les plages de Sidi Bou Saïd !

Passionnés de voyage et de randonnée, ils découvrirent ensemble de nombreux pays en randonnant. Naturellement, ils adhèrent au club de randonnée du pays de l'Hurepoix, et là aussi Bernard s'implique en prenant la présidence du club ces 4 dernières années.
Il est à l'initiative de la marche annuelle de printemps de la Communauté de Communes du Pays de Limours, dont la 20ème édition a eu lieu malheureusement sans lui le 26 mars dernier à Forges les Bains.

Bernard était un homme complet, qui a marqué tous ceux qu'il rencontrait le long de son chemin. Marie-Pascale et lui ont partagé une belle vie à deux remplie d'amour et de confiance.
Elle souhaite que chacun garde son propre souvenir de Bernard et partage cette photo choisie pour toute sa symbolique : ce chemin de la vie qui continue malgré la perte d'un être cher.

F.H.

Discours d'Yvan Lubraneski aux obsèques de Bernard Jullemier

"Chère Marie-Pascale, chères Dorothée, Céline, Florence, Chère famille Jullemier,

Vous me faites l'honneur de prononcer quelques mots pour Bernard, parce que je suis le maire de son village.

Son village des Molières dont son propre grand-père, Georges Jullemier, fut le maire il y a plus d'un siècle.

Aux Molières, à Limours et tout autour, Bernard s'est toujours mis à la disposition de projets collectifs, sans chercher à en tirer la moindre gloire.

Rappelons qu'avec d'autres il fut à l'origine de la MJC de Limours, à l'automne 1964.

À Limours encore, ce grand marcheur, amoureux de la nature et du patrimoine local, a présidé CRAPAHU Le Club de randonnée du Hurepoix.
Et il n'est pas pour rien dans la Marche de Printemps annuelle de la Communauté de Communes.

Chaque personne ici, de Gometz la Ville aussi, ou encore de Janvry, saura compléter la longue énumération qu'aurait pu être la mienne de ce à quoi Bernard aura participé ici.
Aux Molières il fut le premier président du club de tennis et participa comme conseiller municipal à plusieurs mandats.

Ce qui comptait pour lui c'était de donner à son village et de faire bien ce qu'il avait à faire. Peu importe d'être dans une majorité ou une opposition.
Logiquement, sa démarche et la mienne devaient se rencontrer.
Bernard a estimé tout de suite la sincérité de cette démarche ouverte et constructive.

Il sentait que ce serait bien pour son village. Il parlait du Parc Naturel et je lui donnais la primeur de mon mémoire universitaire sur le sujet.

Il sentait que ce serait bien pour son village, c'est tout. Peu importe d'où je venais, plus il m'apprenait sur le village et plus je me sentais le fils d'une responsabilité à partager.

J'arrivais peut-être un peu tard et lorsqu'il fut question de le compter dans notre équipe municipale, il me dit « place aux jeunes ».

Mais il lui revînt bientôt de présider notre tout nouveau conseil des sages, dont les membres sont orphelins, comme l'est aujourd'hui notre village et moi-même.

Je nous souhaite à tous d'être volontaires, constructifs, et bienveillants.
Cette humanité dont nous avons tant besoin et que Bernard Jullemier a si bien incarné."

• Karos, le court-voiturage

Construisons ensemble un nouveau réseau de transport avec la voiture individuelle.

■ **Karos** est la première application de covoiturage domicile-travail en France avec 45 000 personnes actives en France.
La mairie des Molières soutient le Court-voiturage pour développer un nouveau réseau de transport avec la voiture individuelle. En tant que passager, tous les trajets des habitants de l'Essonne seront gratuits jusqu'au 30 juin.

Pour aller travailler, deux modes de déplacement prédominent : les transports en commun et la voiture individuelle.
Le premier est pour beaucoup synonyme d'inconfort et de trajets longs tandis que sur la route 90% des conducteurs sont seuls dans leur voiture et soumis aux embouteillages. Pourquoi ne pas covoiturer alors ?

C'est sympa, écologique et économique.
De nombreuses personnes diront, « oui mais c'est compliqué ». Eh bien plus maintenant ! Karos a développé **une application mobile révolutionnaire** qui permet de covoiturer sans vous en rendre compte.
Un nouveau mot a même été inventé par les fondateurs pour définir ce mode de mobilité novateur : **le Court-voiturage.**
L'application est très simple d'utilisation. Une fois votre inscription validée, Karos va apprendre de vos habitudes de déplacement pour vous proposer automatiquement de court-voiturer avec les personnes qui partagent votre route. Vous choisissez en avance ou le jour même les personnes avec qui vous souhaitez partager votre route, sans le moindre engagement.
Vos horaires ne sont pas réguliers ? L'application Karos est faite pour s'adapter à vos contraintes. En deux clics vous modifiez votre trajet. Grâce à sa communauté, Karos vous trouvera un nouveau court-voitureur à coup sûr.
Une fois votre court-voiturage terminé, pas besoin de chercher la monnaie dans votre poche, l'application gère automatiquement le **partage des frais**.
En tant que conducteur, vous gagnez environ 10 centimes par kilomètre avec un trajet minimum de 1,5€.
En court-voiturant régulièrement, le gain mensuel peut rapidement atteindre des sommes importantes. Mais quand on sait qu'une voiture coûte environ 20 centimes par kilomètre, laisser sa voiture au garage et devenir passager devient encore plus intéressant.

Pour que votre trajet soit le plus optimal possible, **l'application associe le réseau de transport en commun du STIF** aux trajets des utilisateurs de l'application.
Ainsi, vous pouvez réaliser une partie de votre trajet en transport en commun avant de retrouver un court-voitureur, tout est calculé dans l'application.
Fort de leur succès, **les Court-voiturages Karos sont désormais intégrés au pass Navigo**. Les porteurs du pass Navigo peuvent court-voiturer gratuitement 2 fois par jour.

Sur les 12 derniers mois, Karos c'est

3 115
tonnes de CO2 à réduire

31 000
nouveaux court-voitureurs

25%
des trajets utilisent notre fonctionnalité multi-modale

165
millions de kilomètres à parcourir sur notre réseau

Entretien avec le maire des Molières,
par Clémentine, de Karos

Pourquoi avez-vous choisi de développer le court-voiturage avec Karos aux Molières ?
Un membre du Conseil des Sages, Guy Demichel, a attiré notre attention sur l'existence d'applications mobiles pour le covoiturage. Avec lui, nous avons sélectionné l'application qui rassemblait le plus d'avantages : multimodalité, simplicité, incitations à participer... Nous avons alors interrogé Karos sur l'opportunité d'un partenariat.

Quels sont les avantages du partenariat avec Karos ?
Karos crée une communauté propre aux habitants des Molières, ce qui est sécurisant pour les usagers. De plus, ce partenariat prévoit un plan de communication géré par Karos. Enfin, même anonymes, les statistiques de cette expérimentation seront précieuses pour mieux comprendre les besoins des habitants.

Qu'attendez-vous de cette opération pour les habitants ?
Nous espérons agir sur leurs habitudes, pour leur bien et celui de notre environnement. Nous ne voulions pas rester les bras croisés, mais être pro-actifs sur ce sujet.

Avez-vous déjà court-voituré ?
Oui, comme beaucoup de monde, lorsque nous identifions un même trajet pour plusieurs personnes concernées.
Mais pas encore avec Karos !
Je prends aussi souvent des jeunes en « stop », ils sont parfois surpris d'être emmenés par un maire !

karos
Court-voiturage®

Téléchargez gratuitement l'application mobile

DISPONIBLE SUR Google Play
Télécharger dans l'App Store

• QUE CHOISIR ?
Mieux s'informer, ensemble. Par **Élisabeth Le Boulanger**

Le 13 mars dernier, avec le CCAS des Molières, nous organisions un atelier consommation et nutrition, présenté par l'UFC Que Choisir - Val d'Orge :
« *Les aliments allégés ou enrichis sont-ils bons pour la santé ?* »

Pourquoi les "rendez-vous conso" de l'UFC Que choisir ?

- pour acquérir de bons automatismes dans le domaine de la consommation,
- pour donner aux consommateurs des connaissances pratiques pour bien choisir leurs produits,
- pour transmettre les bons réflexes au moment de faire ses courses (qualité nutritionnelle, mode de conservation, comprendre les dates, n'acheter que les quantités nécessaires pour ne pas gaspiller).

Il est impossible de concentrer en quelques lignes tous les conseils et toutes les recommandations pertinentes donnés par les intervenants, voici donc une synthèse qui, je l'espère, aiguisera votre appétit de curiosité.

Définition d'un alicament :
(contraction du mot "aliment" et du mot "médicament")
Produit alimentaire dans lequel ont été introduits des éléments considérés comme particulièrement bénéfiques pour la santé.
Tiennent-ils toujours leur promesses, sont-ils dangereux pour la santé, ou offrent-ils des vertus miraculeuses ?...
La réponse est non sans ambiguïté.
Des exemples :
- le lait avec plus de fer et de calcium
- les œufs et la margarine enrichis en Oméga 3
- les barres chocolatées et les jus de fruits enrichis de vitamines
- les céréales pour le petit-déjeuner enrichies en fibres et minéraux
- les yaourts enrichis au bifidus actif

La EFSA (Autorité Européenne de Sécurité des Aliments) veille à ce que les mentions élogieuses sur les étiquettes soient fondées par des preuves scientifiques. **Sur un millier de produits présentés les 18 derniers mois, plus des ¾ ont été interdits.**

Les problèmes majeurs en alimentation :
• **en trop :** déséquilibre alimentaire (maladies cardio-vasculaires, surpoids, obésité, diabète de type 2)
• **en déficit :** la dénutrition
- place de plus en plus prépondérante des produits transformés
- pas d'amélioration volontaire de la part des fabricants (mauvaise qualité nutritionnelle, marketing enfants, allégations santé)
- démission des pouvoirs publics

Quelles sont les actions concrètes que nous pouvons mener avec les associations de consommateurs ?
- réduire notre consommation de produits transformés et modifier nos habitudes
- pratiquer une analyse consumériste critique de la composition des aliments et des arguments marketing

Que faut-il et suffit-il donc de faire pour avoir une alimentation équilibrée et diversifiée sans recourir à des produits aux allégations mensongères ?

- limiter sa consommation de produits gras et/ou sucrés
- limiter les graisses ajoutées, les plats riches en graisse animale
- limiter les produits contenant du sucre ajouté
- privilégier les aliments riches en fibres
- privilégier les produits laitiers riches en calcium
- réserver le beurre pour les tartines
- consommer du poisson
- choisir des morceaux de viande maigres
- consommer 5 fruits et légumes par jour
- privilégier les huiles végétales (colza, olive, tournesol, noix)
- privilégier les papillotes, le grill, le rôti, la vapeur et limiter la friture
- bouger

Certains aliments enrichis peuvent cependant être utiles : le sel iodé, le lait enrichi en vitamines D.

Consommateurs citoyens, redécouvrons les produits de notre jardin ou favorisons les produits bio, retrouvons aussi le plaisir de cuisiner !

Remerciements à :
- M. Gérard Brochot et M. Roland Hugot, respectivement Président et bénévole chargé de communication pour "l'UFC Que choisir du Val d'orge", pour la qualité de leur prestation, pour la richesse et la convivialité de leur dialogue avec l'assemblée.
- Mme Chrystelle Hisel sans qui cette rencontre n'aurait pas eu lieu.

Merci également aux nombreuses personnes présentes, toutes générations confondues, qui nous encouragent par leur assiduité à proposer de nouvelles rencontres et de nouvelles sorties.

• VOTATION CITOYENNE DU 23 AVRIL, AUX URNES !

Il y a un an, l'initiative **Communes Citoyennes** publiait un appel dans lequel on pouvait lire :
« Élu-e-s et citoyen-ne-s des communes,
quelles que soient nos sensibilités politiques,
nous constatons colère ou résignation,
qui se traduisent par l'abstention massive
ou la soumission aux discours démagogiques.
Nous ne pouvons accepter d'avoir pour seul horizon
une élection présidentielle en 2017 où,
une fois de plus, nous ferions nos choix par défaut
sans adhérer à aucun projet.
Nous avons donc décidé de contribuer,
modestement mais positivement, à l'émergence d'un projet politique novateur. »

Nous constatons en 2017 que le déroulement de la campagne nous donne, hélas, largement raison.
Depuis septembre 2016, un comité consultatif municipal a été constitué aux Molières et s'est réuni pour bâtir un ensemble de propositions.
Il ne s'agit pas d'un programme politique ou d'un soutien à tel ou tel candidat.
Il s'agit de la démonstration, sur quelques sujets qui sont apparus dans la discussion collective, de notre volonté de débattre et raviver une pratique de la démocratie plus conforme à sa définition : l'intervention directe des citoyens dans le gouvernement de la cité.

Nous vous invitons donc à voter*, pour donner avec nuance et bienveillance votre sentiment sur les propositions que nous avons travaillées, et que vous pouvez retrouver intégralement en mairie ou sur lesmolieres.fr

Dimanche 23 avril 2017
Votation citoyenne de 8h à 20h
à l'école élémentaire

Les membres du comité local Communes Citoyennes vous y donnent rendez-vous :
Eskander ALHAJJI, Alain BÉLUS, Denis CHASTENET, Françoise CHÊNE, Diane DE SAINT LÉGER, Florence PLEVEN, Guillaume ESPINOSA, Brigitte FLORIN, Philippe HÉVIN, Monique JACQUET, François JAKOB, Joanna LABEDZ, Grégoire LANCELOT, Yvan LUBRANESKI, Amanda MORA, Geneviève MOULIN, Julien PERRIN, Jacques PEZOT, Martine PLATEL, Gisèle PLATON, Frédérique PROUST, Pierre PRUNETA, Isabelle REY, Cécile RIMBAULT, Carole SAGNELLA, Catherine SIRAUD, et Anne-Lise WOEHREL-COUËTOUX.

* NB : Si la date n'est pas choisie au hasard, notre invitation n'est en aucun cas une incitation à l'abstention : allons **voter, c'est notre droit et notre devoir !**

➔ **Les comités consultatifs aux Molières**
Dans notre village, il y a maintenant beaucoup d'options possibles pour penser et/ou mettre en oeuvre des projets communs.

En 2014, a été créé le **Conseil des Sages**, auquel vous pouvez candidater si vous avez plus de 55 ans.
Son président est maintenant M. Jean HVOSTOFF.

En 2015, a été créé le **Conseil Municipal des Enfants**, pour les CM1 et CM2 qui avancent sur leurs projets dans des commissions animées par Jean-Paul GRUFFEILLE et Yvan LUBRANESKI, sur le temps des activités périscolaires.

En 2016, a été créé le comité "**Communes Citoyennes**" qui est un laboratoire d'idées que vous pouvez rejoindre à tout moment.

En 2017, sont nés les groupes de travail "**alimentation & production locales**" et "**transition énergétique**" que vous pouvez rejoindre à tout moment.

Enfin, le "comité cadre de vie" et le "comité des fêtes, de l'animation et de la culture", tout comme les commissions extra-municipales (espace couvert sportif, par exemple), s'enrichissent de votre participation !

indiquez votre appréciation en cochant une case par proposition

➲ PROPOSITION N° 1 : UNE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL
Afin de garantir la qualité des services publics de proximité et un aménagement concerté du territoire, les Établissements Publics de Coopération Intercommunale doivent être gouvernés par une représentation égale pour chaque commune membre.
❒pas d'accord ❒plutôt pas d'accord ❒pas d'avis ❒plutôt d'accord ❒tout à fait d'accord

➲ PROPOSITION N° 2 : RECONNAISSANCE DU VOTE BLANC COMME VOTE EXPRIMÉ
Le vote blanc doit être reconnu comme un vote exprimé, et donc apparaitre en pourcentage dans la répartition des voix, quel que soit l'objet du vote. Des bulletins blancs doivent être mis à disposition des électeurs dans les bureaux de vote.
Pour être élu, un candidat devra obtenir plus de 50% des voix exprimées, ou remporter le plus grand nombre de votes sans que les bulletins blancs ne dépassent 33,33%. Dans les autres cas l'élection sera considérée comme infructueuse.
❒pas d'accord ❒plutôt pas d'accord ❒pas d'avis ❒plutôt d'accord ❒tout à fait d'accord

➲ PROPOSITION N° 3 : DROIT DE PRÉEMPTION DES SALARIÉS
Introduire dans la loi un droit de préemption pour les salariés lors d'une cession d'entreprise. Constitués en SCOP ou SCIC, si les salariés proposent de reprendre leur entreprise, ils bénéficient d'une priorité par rapport aux autres repreneurs.
❒pas d'accord ❒plutôt pas d'accord ❒pas d'avis ❒plutôt d'accord ❒tout à fait d'accord

➲ PROPOSITION N° 4 : AUGMENTATION DE LA DURÉE DE GARANTIE LÉGALE DE CONFORMITÉ
Nous proposons d'étendre la durée minimale de garantie légale de conformité de 2 à 5 ans (Art. L217-4 du code de la consommation).
❒pas d'accord ❒plutôt pas d'accord ❒pas d'avis ❒plutôt d'accord ❒tout à fait d'accord

➲ PROPOSITION N° 5 : MESURES D'AIDE À LA RÉPARABILITÉ DES PRODUITS
Garantir par la loi la réparabilité des appareils manufacturés et le remplacement simplifié des consommables.
❒pas d'accord ❒plutôt pas d'accord ❒pas d'avis ❒plutôt d'accord ❒tout à fait d'accord

➲ PROPOSITION N° 6 : ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE
Coordonner avec les acteurs locaux la formation des élèves au développement durable à travers le programme scolaire, le projet d'école et les temps d'activités périscolaires (gestion des déchets, jardin communautaire éco-responsable, sensibilisation alimentaire,...)
❒pas d'accord ❒plutôt pas d'accord ❒pas d'avis ❒plutôt d'accord ❒tout à fait d'accord

➲ PROPOSITION N° 7 : ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ, AUX GESTES DE PREMIERS SECOURS ET À LA SÉCURITE ROUTIÈRE
Donner les moyens à l'école élémentaire d'appliquer les programmes concernant l'apprentissage de gestes de premiers secours et l'initiation à la sécurité routière.
❒pas d'accord ❒plutôt pas d'accord ❒pas d'avis ❒plutôt d'accord ❒tout à fait d'accord

➲ PROPOSITION N° 8 : ORIENTATION DANS LES ÉTUDES
Organiser une égale valorisation de toutes les filières éducatives. Renforcer les passerelles pour rendre effective la liberté de choix tout au long du parcours mettant fin en particulier aux pressions liées à des critères sociaux élitistes ou discriminatoires.
❒pas d'accord ❒plutôt pas d'accord ❒pas d'avis ❒plutôt d'accord ❒tout à fait d'accord

une certaine idée du Voyage

Votre voyage en direct avec nos partenaires locaux

Retrouvez-nous sur
www.unecertaineideeduvoyage.com
01 60 10 08 40
4 rue de la Croix Valentin - Les Molières

Cycles Les Molières

Place de la Mairie
ouvert du mardi au samedi
de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h

LES MOLIÈRES IMMOBILIER

Ventes – Locations – Estimations
Maisons – Terrains - Appartements

7, Place de la mairie 91470 LES MOLIÈRES
Tel : **01 60 12 21 58** **Mobile : 06 82 27 05 32**

lesmolieresimmobilier.fr
contact@lesmolieresimmobilier.fr

11, Place de la Mairie **01 60 12 39 78**

Restaurant **LE CHAT BOTTÉ**
Crêperie – Grill – Plats variés

2 salles
& terrasse d'été
Repas d'affaires,
baptêmes...

Tél. : 01 69 41 39 62
lechatbotte-restaurant.fr

Ouvert tous les jours
midi & soir

au PointBar
bistrot

8, Place de la Mairie ☎ 09 52 43 79 55

Ouvert du Mardi au Samedi
7h30-15h et 18h-20h

Restauration le midi
Plat du jour ou à la carte
Le Samedi de 9h à 15h
Fermé le Dimanche et le Lundi

dîners-concerts, événements sur demande

LA FERME D'ARMENON

Chambres d'Hôtes
***

Les Molières
01 64 91 00 45

contact@lafermedarmenon.com
www.lafermedarmenon.com

BOULANGERIE
PÂTISSERIE
DES MOLIÈRES

du mardi
au dimanche midi (13h) :
6h45-13h / 15h30-19h30

9, Grande Rue 91470
Les Molières

Tél. : 09 84 51 15 37

laboulangeriedesmolieres@gmx.fr

ENTRE LA POIRE ET LE FROMAGE
épicerie fine

11 Grande rue
91470 Les Molières
Tél. : 09 81 78 13 99
Produits locaux et artisanaux
epicerie@entre-poire-et-fromage.fr

• INFOS MUNICIPALES

➲ Les **bruits de voisinage**

Ils sont visés par un Arrêté municipal de 2008, toujours en vigueur.
Ces règles fixent un cadre qui invite chacun au respect. Il vous appartient de les intégrer pleinement afin de respecter le cadre de vie de votre voisinage, et le vôtre !

- **Chantiers de travaux : uniquement du lundi au samedi de 7h à 20h.**
- **Travaux bruyants de jardinage et bricolage :**

7h à 20h du lundi au vendredi et 8h à 19h le samedi. Interdits le dimanche.

➲ **Survols** de la commune des Molières par les **avions civils**

Jean-Paul GRUFFEILLE et Alexandre VABRE, conseillers municipaux, ont été chargés de suivre attentivement les informations relatives à l'évolution du trafic aérien sur l'aéroport d'Orly.
D'importants travaux d'infrastructures ont été entrepris pour permettre le développement de cet aéroport.
Aujourd'hui, environ 300 000 avions / an transitent par Orly, sachant que cet aéroport est en capacité d'en accueillir le double. On peut estimer que la commune des Molières est potentiellement concernée par environ 40 % du trafic.
Compte tenu des investissements prévus et des marchés économiques qui en dépendent, il est difficile d'empêcher le développement de l'aéroport d'Orly. **Si le trafic augmente, les couloirs aériens risquent d'être revus...**
Il conviendra donc de veiller à ce que les décisions prises contribuent à minimiser l'impact de ce développement sur les populations riveraines (limitation des survols dans les zones habitées, sanctions financières dissuasives pour les avions qui ne respectent pas les règles et les couloirs aériens, lobbying associatif…).
Jean-Paul et Alexandre vont participer à plusieurs réunions au titre de la commune, et les habitants seront informés des actions qui seront entreprises en la matière par la municipalité.

HUGO LBS

LOCATION BENNES
gravas • ferrailles • encombrants • végétaux

Terrassement • Assainissement • VRD • Location pelle avec chauffeur

06 75 37 34 57 | 01 60 12 90 19 | hugo-philippe@orange.fr
25, rue de Boullay 91470 Les Molières

• ÇA BUTINE AUX MOLIÈRES !
Le Centre d'Étude Technique Apicole **Mellifera**

Depuis 2009, un groupe d'apiculteurs formé de Pascal Boyard et moi-même (Julien Perrin) cherche à multiplier des abeilles rustiques dans la région.
Cette année, ce groupe s'est structuré pour former une association dont le siège est aux Molières.
L'objet de ce **C.E.T.A.** (Centre d'étude Technique Apicole) **Mellifera** est la promotion de l'apiculture et de ses bonnes pratiques basées sur les preuves.
Cette promotion se fait au travers d'activités de recherche et d'enseignement liés à l'apiculture.

L'association regroupe maintenant des apiculteurs professionnels et de loisir, aux exploitations de tailles différentes, des groupements de consommateurs comme des AMAPs, des citoyens actifs.
Vous pouvez adhérer si vous le souhaitez.
Le CETA Mellifera considère que la diversité des pratiques de l'apiculture concourt au maintien de la diversité biologique.

En ces temps où tout peut se breveter, y compris le vivant, nous posons comme base de notre action la défense de l'apiculture paysanne par la diffusion des connaissances acquises.
Il s'agit pour nous d'**un véritable commun**.

Les abeilles sont malades de la mondialisation qui a importé de nombreux pathogènes. Nos recherches sont orientées vers la **mise en œuvre de méthodes alternatives aux traitements tout chimique**.
Ainsi, nous essayons de favoriser des abeilles rustiques résistantes aux parasites. Nous nous intéressons entre autres aux abeilles dites VSH.
Ces abeilles détectent précocement les larves infestées et les évacuent rapidement de la ruche.

La multiplication que nous pratiquons passe par l'insémination des reines. Pour les inséminer, nous devions régulièrement transhumer les ruches d'un endroit à un autre. La manutention des colonies aboutissait à un stress pour ces dernières et à une énorme perte de temps.
Yvan Lubraneski, maire des Molières, apprenant le problème, nous fit rencontrer M. Chauvin, propriétaire aux Molières. Ensemble, nous avons réussi à trouver un terrain pour y mettre les ruches de sélection ainsi qu'un local pour inséminer les reines rustiques durant la saison.
Ce terrain avait besoin d'être nettoyé et dégagé.
Pour cela, le groupe de chasseurs des Molières, en particulier Philippe Lemoult et des AMAPs, se sont mobilisés.

Avec les premiers rayons de soleil, les abeilles se réveillent. Grâce à toutes ces personnes, elles prendront bientôt place dans ce nouvel endroit.

Julien PERRIN

POMPES FUNÈBRES CANO
CHAMBRE FUNÉRAIRE
Transfert avant/après mise en bière
Permanence 7j/7 – 24h/24
POMPES FUNÈBRES
Organisation d'obsèques - Transport France et Etranger -
Crémation – Démarches administratives - Prévoyance
MARBRERIE
Construction de caveaux, monuments (fourniture et pose)
Travaux de marbrerie - Gravure
41 Route de Chartres
91470 LIMOURS
Tél : 01 64 91 24 83 – Fax 01 64 91 41 88
ludoviccano@yahoo.fr
Habilitation préfectorale : 12.91.141

K-deau Fleurs
Toutes compositions florales
Transmissions florales
4, espace Trois Quartiers
Centre Cial SUPER U
91400 GOMETZ LA VILLE
Tél. 01 60 19 10 40 / 06 16 43 60 40

A.DUBOIS PLOMBERIE
ARTISAN PLOMBIER
PLOMBERIE-SANITAIRE-CHAUFFAGE-DEPANNAGE
Tél : 09.53.94.01.30
Port : 06.61.05.73.65
12, rue de Gometz
91470 LES MOLIERES
plomb.adubois@gmail.com

CAVOK COMMUNICATION
EXPLICIT MEDIA - A CAVOK PRODUCTION ™
production d'images spécialisée dans la communication et l'événementiel
Contact : Laurent PERSIN + 33 6 37 08 97 98
Mail : laurent@cavok-production.com

comRéa
www.comrea.net contact@comrea.net
conseil & solutions de communication
réalisation rapide de sites web,
brochures, flyers, affiches

electroniceye
VISITES VIRTUELLES A 360°
SITES INTERNET
N°Indigo 0 820 20 33 17
contact@electronic-eye.com
www.electronic-eye.com
www.consulting.electronic-eye.com

D.V. PORTAILS
Vente - Installation - Maintenance
Particuliers - PME
M. David Vicente
Automatismes
Portails - Portes de garage
Fenêtres - Stores - Volets - Portes
Visiophonie - Garde-corps - Clôtures
06 64 52 48 28
Société D.V. PORTAILS
32 rue de Cernay - 91470 Les Molières
e-mail: dvportails@voila.fr

M.A. PEINTURE
RAVALEMENT - REVETEMENT SOLS, MURS
NETTOYAGE HAUTE PRESSION
8, RUE DE LA GRANDE FERME - 91470 LES MOLIERES
TEL. 01.60.12.31.73

• MOTS CROISÉS
par Claude Guillemin

HORIZONTALEMENT :

I. On y parle du passé (4 mots)

II. Copies – Qualifie le climat du mois de novembre

III. Résultat – Phonétiquement : prise de gorge – Fleuve africain – Percé

IV. Tiraillées – En venant de la droite : filles de famille

V. En tête de rang – Choisir (bien si possible !) – Nom de lieu…mais singulier ! – Note

VI. Symbole d'un métal léger – Prénom – Coup sans retour – Énumérer

VII. Œufs…pas seulement à pâques ! – Cale – Dans le rôle – Orifices

VIII. Note à l'envers – Retirer – Prénom féminin – Frôla

IX. Travailleurs du moyen-âge – Révélée – Poêle

X. En automne – Parti politique – Tas de bois ! – Participe – Île de France

XI. Embrassades – Moitié de peau de chien – Note – Ton mauvais

XII. Ils nous tournent autour – Opinion

VERTICALEMENT :

1. Liberté pour les nantis
2. Chaleureusement
3. Ville d'Italie – Dieu soleil
4. De bas en haut : manqué – Tissus
5. Vêtements de femme – Début d'itération
6. Phonétiquement : retiré – Prénom féminin – Sigle territorial
7. Romains – Dépôt – Envers
8. Eructer – Préposition
9. Greffée – Fortement appliqué de bas en haut
10. Le meilleur – Du verbe avoir
11. Raccourcissent
12. En détourner les éléphants
13. Ils sont équipés pour la marche – Chef fédéré
14. Petit lieutenant – Zen
15. On y est pas toujours gagnant – Allure
16. Ville d'Inde
17. Coup – de bas en haut : unité de puissance – De Brest à Strasbourg
18. Elément vital – Amortisseurs mécaniques
19. À la caserne il se fait au son du clairon – Fruit sec

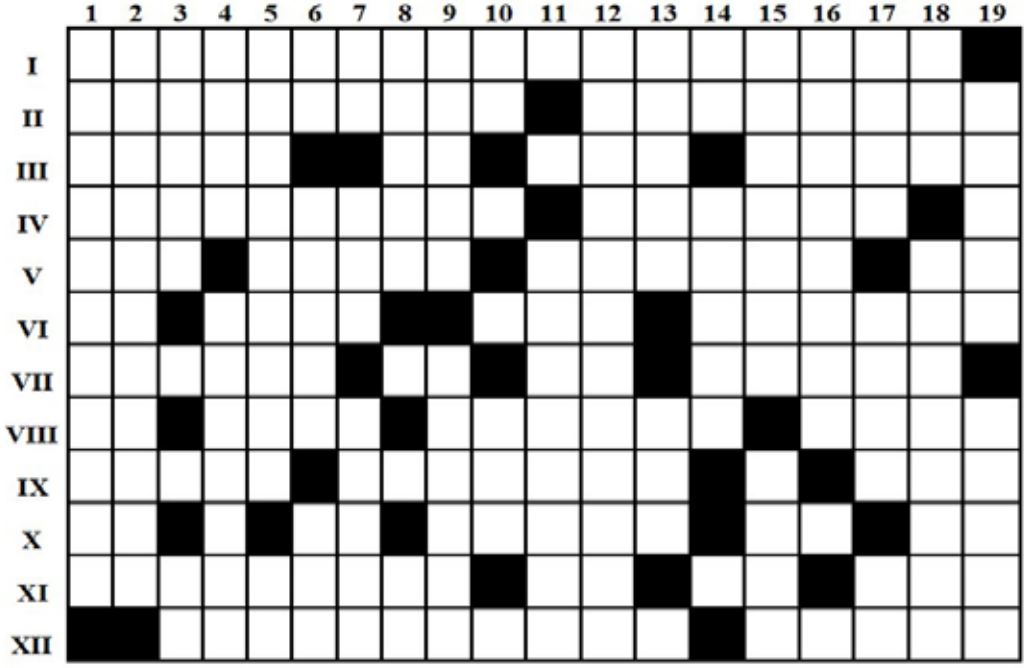

Solutions du n°124

Horizontalement :
11 Permis de conduire – VO
2 Orientations – Neuves
3 Rudes – Lad – Étamine
4 Tpes – ill – Dielette
5 Eta – Etesien – Uri – Es
6 Diurnes – Corses
7 EV – OV – TNT – Uat – OE
8 Permissions – Options
9 Ré – Evacuation
10 Raymond Devos – iol – En
11 Idoine – Erar – Nonante
12 Sonos – Os – Selon – Ilas

Verticalement
1 1 Porte de Paris
2 Éruptive – Ado
3 Rideau – Rayon
4 Mees – Rom – Mio
5 Ins – Environs
6 ST – Ite – Sené
7 Dalles
8 Étals – Tièdes
9 Cid – Innover
10 Oo – Ré – Tnavas
11 NNE – Score
12 DS – Us
13 Eiuo – Oa – NO
14 Interruption
15 Réalisation
16 Eume – Etiolai
17 Vites – On – NL
18 Vents – On – Eta
19 Osée – Résines

• NUMÉROS UTILES

Mairie 01 60 12 07 99 contact@lesmolieres.fr **www.lesmolieres.fr**
Horaires : Lundi : 14h-18h Mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h-12h / 14h-17h Samedi : 9h-12h

Gendarmerie 17
Pompiers 18
Samu 15

Médecins le week-end : Maison médicale de garde d'Orsay
5 boulevard Dubreuil- Orsay (près de la gare RER d'Orsay) **Pour consulter il faut appeler le 15**.
La maison médicale de garde permet de consulter un médecin généraliste le week-end ou les jours fériés sans engorger les urgences des hôpitaux.

Infirmières :
Christine Perrin *01 60 12 20 74*
Sylvie Parot *06 61 91 95 88*

Pharmacie : *11, place de la Mairie 91470 Les Molières | 01 60 12 28 60*
Ouverte tous les jours sauf le dimanche, de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h30

kinésiologue
Julie FRANCOU
Sur RDV
Tel: 06 87 26 08 42
91470 Les Molières (proche 78)

beatrice lavirotte
PSYCHOLOGUE
Enfants - Adolescents
Adultes
14, place de la Mairie
91470 Les Molières
beatrice.lavirotte@sfr.fr
01 60 12 04 28
06 33 01 13 56

RONDET Aude
Pédicure Podologue D.E.
14 place de la mairie
91470 Les Molières
rondet.podologue@gmail.com
01 60 12 98 91

Ariane SIMONNET
Masseur-kinésithérapeute D.E
16 ter, rue de Boullay les troux
91470 Les Molières
Port : 06 85 84 58 61
Tél : 01 69 30 04 81
ariane.simonnet@club-internet.fr

karos
Court-voiturage®

LES MOLIERES

Vos covoiturages domicile-travail sans contrainte !

Karos débarque aux Molières et vous embarque !

Les Molières soutiennent le court-voiturage. L'Essonne vous offre vos trajets*

Pratique, économique et bon pour la planète

- 1 clic pour court-voiturer
- Profils 100% vérifiés
- Horaires fléxibles

Téléchargez gratuitement l'application mobile Karos

DISPONIBLE SUR Google Play

Télécharger dans l'App Store

*Les trajets sont offerts par le Conseil départemental de l'Essonne aux Essonniens majeurs, dans la limite de deux trajets par jour et de 35 km par trajet. L'offre est valable pour les court-voiturages entre le 18 avril et le 30 juin 2017.